

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Lundi 20 Décembre 2021**

**OBJET : Aide financière à la création de la filière Cafécicole d'Excellence à la Martinique
Dans le cadre du programme COMMON GROUND de JDE COFFEE**

Président de séance : **Monsieur Félix ISMAIN**

Secrétaire de séance : **Monsieur Robert DULYMOIS**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 20 Décembre, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h en présentiel ou par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Approbation des Procès-Verbaux des réunions du Comité du 04, du 13 août et du 27 Octobre 2021**
Dossiers Finances
2. **Examen du Budget Supplémentaire 2021 : Budget Principal**
3. **Examen du Budget Supplémentaire 2021 : Budget Annexe CFME**
4. **Crédits provisionnels**
5. **Mise en réforme : sortie de l'actif des biens du PNRM**
Dossiers Ressources Humaines
6. **Création de postes**
7. **Bilan social**
8. **Convention d'accompagnement social avec le CDG972**
Dossiers « Economie durable »
9. **Convention tripartite PNRM/Association LASOTE/Agriculteurs**
10. **Convention PNRM/Éleveurs de Cochons Créoles**
11. **Convention cadre PNRM/INRAE**
12. **Convention PNRM/Association GRENN' PEYI et Héritiers indivis**
13. **Programme COMMON GROUND/PNRM/JDE**
Points d'information
14. **Convention PAT**
15. **Convention de partenariat Rectorat / PNRM**
16. **Questions diverses**

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – C. EMMANUEL – S. NORCA – Monsieur F. ISMAIN –

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr J. MONFORT (Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Fonds-Saint-Denis) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) – Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr R. BRITHMER (Morne-Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière-Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A APOCALE (Saint-Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. PALIN (Trinité)
→ **Communautés d'agglomération** : Mr B. BIROTA (CAP NORD)

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **CTM** : Mme N. LIMIER à Mme C. EMMANUEL – Mme F. CARIUS à Mme S. NORCA
→ **Communes** : Mr A. BIRON (Case Pilote) à Mt MONSTIN (Carbet) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr J. MONFORT (Diamant) - Mr S. THALMENCY (Lorrain) à Mr J-C VARACAVOUDIN (Macouba) – Mme J. BAZABAS et Mr E. JULIAT (Schoelcher) à Mr F. ISMAIN (CTM) – Mme B. BARDOUX (Trois Îlets) à Mme L. ACCUS-ADAINÉ (CTM)

Membres titulaires absents

→ **CTM** : Mesdames K. BERNABÉ – M-A RAVIN – L. BEAULIEU - Messieurs N. AZEROT - D. DINAL – E. DUFEAL – J-C ECANVIL – O. MARIE-REINE – M. NADEAU – J. ROSE
→ **Communes** : -Mme L. BESUBE (Ajoupa-Bouillon) - Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr J. DOMERGUE (François) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) - Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) - Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte Anne) – Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) - Mr L. OCCOLIER (Vaudin)
→ **Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) – Mr L. CLEMENTE (CACEM)

Invitée excusée : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

Assistaient à la Réunion

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM par intérim et ses Collaborateurs



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles 231 suivants,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la délibération n° 21-11 du Comité en date du 15 avril 2021 portant vote du Budget Primitif Principal 2021,
- Vu** la délibération n°21-51 du Comité en date du 27 Octobre 2021 approuvant la participation du PNRM à la 1^{ère} édition de la Transat Jacques VABRE,

Considérant que le groupe, JDE COFFEE, organisateur de la TRANSAT Jacques VABRE propose un soutien financier dans le cadre de son programme COMMON GROUND qui lui permet d'intervenir dans divers pays producteurs de café commun au Projet Martinique de production de café d'excellence,

Considérant que JDE a confié au CIRAD, membre du Comité Café pour la Transat Jacques VABRE le HAVRE-MARTINIQUE, une mission d'expertise qui a été assurée par Monsieur GEORGET Frédéric, pour définir le niveau d'accompagnement du projet Martinique.

Le rapport d'expertise élaboré avec les services techniques du PNRM, définit un programme d'actions pour la réhabilitation des caféières existantes et la mise en place de nouvelles caféières. Le programme chiffré qu'il propose sera soumis à JDE COFFEE, afin de déterminer le niveau financier d'intervention nécessaire qui sera demandé à JDE COFFEE,

Il est demandé au Comité syndical de valider ce programme chiffré afin de permettre à JDE sur cette base, de fixer le niveau d'aide souhaité.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Comité syndical,

Article 1

Approuve le programme d'actions et le niveau de dépenses proposés pour la mise en œuvre du projet Martinique de Café d'Excellence pour un montant total de 195.200,00 €.

Article 2

Donne mandat au Président du PNRM pour faire la demande d'aide à JDE COFFEE sur la base retenue.

Article 3

Dit que les crédits nécessaires aux dépenses seront inscrits au Budget 2022 du SM/PNRM.

Article 4

Cette délibération sera transmise au représentant de l'État et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le lundi 20 décembre 2021

Le Président,

Félix ISMAIN

